VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026
Délibération N°2026-151

VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 32
Conseillers excusés et représentés : 2
Conseiller excusé et non représenté : 1

L'an 2026, le vendredi 25 septembre 2026, à 18h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 18 septembre 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (32)
Mesdames AUGUY-PERIE Nathalie, BONVALET-YOUNES Sarah, BULTEL-HERMENT Monique, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, GUY Carine, LUCAS Sophie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, RENIER Laura, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VEZY Camille, VIDAL Sarah.
Messieurs AUSTRUY Fabien, BESSIERE Pierre, BORIES Simon, CABROLIER Kévin, CORTESE Franck, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, MONTEILLET Florian, NICOLAS Olivier, RAMONDENC Brice, RAYNAL Fabrice, SMIRNOFF Pierre, TEYSSEDRE Christian.

Conseillers excusés et représentés (2) :

MIQUEL Elodie	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
LAURAS Christophe	a donné pouvoir à	TEYSSEDRE Christian

Conseiller excusé et non représenté (1)
CAYLA Florence

Secrétaire de séance : Ewan FILOE

DELIBERATION N°2026-151 – BUDGET COMMUNE - Retour de Biens – Réintégration du restaurant universitaire de Camonil à la commune de Rodez

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Et notamment les articles L. 1321-1, L. 1321-2, L. 1321-3, du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du 17 juin 2013 autorisant la mise à disposition du bâtiment communal Restaurant Universitaire situé à Camonil au profit de Rodez Agglomération ;

Considérant ce qui suit :

En 2013, Rodez Agglomération a reçu en gestion le service de restauration universitaire sur le site de Camonil.

À compter du 31 juillet 2026, le restaurant universitaire de Camonil, initialement mis à disposition de Rodez Agglomération par la commune de Rodez par procès-verbal en date du 8 juillet 2013, n'est plus utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence.

Conformément aux dispositions des articles L. 1321-1, L. 1321-2 et L. 1321-3 du Code général des collectivités territoriales, en cas de désaffectation des biens mis à disposition, la collectivité propriétaire recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur les biens concernés.

En conséquence, le bien immobilier Restaurant Universitaire de Camonil est réintégré dans le patrimoine de la commune de Rodez.

Afin de permettre la régularisation de cette réintégration, un état de l'actif comptable est annexé à la présente délibération. L'équipement ainsi restitué fera l'objet des opérations comptables nécessaires à sa réintégration dans le patrimoine de la commune de Rodez.

La Commission Ville durable a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération présenté.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026151-DE
Reçu le 09/10/2026

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026
Délibération N°2026-151

Le Conseil municipal, à l'unanimité, par 34 voix pour :

- approuve la réintégration du restaurant universitaire de Camonil dans le patrimoine de la commune de Rodez ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance	Le Maire
Signé : Ewan FILOE	Signé : Stéphane MAZARS
Acte dématérialisé	Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 9 octobre 2026
Transmise en Préfecture le 9 octobre 2026

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026151-DE
Reçu le 09/10/2026

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil

En exercice : 50
Présents physiquement : 39
Conseillers ayant donné procuration : 5
Conseillers excusés non représentés : 6

Votes Pour : 44
Vote Contre : 0
Abstention : 0

Département de l'Aveyron
République française
17 Rue Aristide Briand - CS 53 531 - 12035 RODEZ Cédex 9
Tel. 05 65 73 83 00 – www.rodezagglo.fr

L'an deux mille vingt-six, le 23 juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Rodez agglomération s'est réuni à l'Hôtel de Rodez agglomération, salle de l'Amphithéâtre, 17 rue Aristide Briand à Rodez, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Stéphane MAZARS, Président, Maire de Rodez, et dûment convoqué le 17 juin 2026.

Conseillers présents : 39
ARNAL Michel, BESSIERE Pierre, BOUSQUET Pauline, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, COUVIGNOU Caroline, DESTREBECQ Clovis, DOUZIECH Jacques, EL HAOUARI Rachida, ESPINASSE Stéphanie, FOEX Liliana, FOURNIER Monique, JULIEN Serge, KAYA-VAUR Danièle, KEROSLIAN Jean-Philippe, LIRAUD Emmanuel, MATHIEU Audrey, MAZARS Stéphane, MAZUC Christian, MIRAL Sabine, MIQUEL Elodie, MONTIALOUX André, MONTOYA Jacques, NICOLAS Olivier, PAGES TOUZE Laurence, PANIS Philippe, PEYROUTY Elodie, QUATTROPANI Maurice, RAYNAL Fabrice, REMISE Jean-Paul, RENIER Laura, RIVIERE Elodie, RIVIERES Patrice, ROUJON Martine, SOUCHARD Karine, SOULIE Philippe, VALADIER Agnès, VIALARET Martial, VIDAL Sarah.

Conseillers ayant donné procuration : 5

CISTERNINO Alain	à	FOEX Liliana
GUY Kareen	à	CAYLA Florence
TEULIER Francis	à	PAGES TOUZE Laurence
VIGUIER Mathis	à	KEROSLIAN Jean-Philippe
RAMONDENC Brice	à	VALADIER Agnès

Conseillers excusés non représentés : 6
BULTEL-HERMENT Monique, CORTESE Franck, COURTIAL Isabelle, MONTEILLET Florian, SADOUL Jean-Philippe, TEYSSEDRE Christian.

Secrétaire de séance : Clovis DESTREBECQ

260623-100-DL – FIN DE LA GESTION DU SERVICE DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE RESTITUTION DU RESTAURANT CAMONIL A LA COMMUNE DE RODEZ PROPRIETAIRE

RAPPORTEUR : M. le PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1321-3 et L.5211-17 ;
Vu la compétence facultative de Rodez agglomération « Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment pour orienter la démarche de l'État en la matière, promouvoir l'implantation de nouvelles formations et susciter l'interface recherche / entreprises. (Réalisation et/ou gestion de certains équipements : restaurant universitaire et parking Maréchal Joffre) » ;

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026151-DE
Reçu le 09/10/2026

Considérant ce qui suit :

Depuis 2013, Rodez agglomération assume la gestion du service de la restauration universitaire sur le site de Camonil. A compter du 31 août 2026, le restaurant de Camonil, initialement mis à sa disposition par la Commune de Rodez (Procès-Verbal en date du 8 juillet 2013), ne sera plus utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence. La gestion du service de restauration universitaire sera désormais assurée par le CROUS dans le cadre d'un nouvel équipement situé sur le Campus Saint-Eloi.

En application des dispositions de l'article L.1321-3 du C.G.C.T., en cas de désaffectation des biens mis à disposition d'un établissement public de coopération intercommunale, la collectivité propriétaire recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur les biens désaffectés. La désaffectation du restaurant devra être constatée par une délibération de la Commune de Rodez, qui recouvrera alors l'ensemble des droits et obligations du propriétaire sur le restaurant universitaire.

Le bien immobilier est réintégré dans le patrimoine communal selon les modalités comptables inverses à celles réalisées lors du transfert de la compétence et de la mise à disposition des biens nécessaires à son exercice. Dès lors un état de l'actif comptable est joint à la présente délibération (annexe 1) ce qui permettra à la Commune de Rodez de réintégrer comptablement l'équipement restitué.

Le Bureau de Rodez agglomération, réuni pour orientation le 9 juin 2026, a émis un avis favorable sur le projet de délibération présenté.

Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le Conseil de Rodez agglomération, à l'unanimité :

- **prend acte du transfert de la gestion du restaurant universitaire au CROUS de Toulouse ;**
- **approuve, après constatation de la désaffectation par la Commune de Rodez, la restitution du restaurant universitaire de Camonil à la commune dans le respect des dispositions de l'article L.1321-3 du C.G.C.T. ;**
- **approuve l'état d'actif comptable permettant la réintégration de l'équipement dans le patrimoine communal (annexe 1) ;**
- **autorise M. le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Signé Stéphane MAZARS
Président,
Affichée le 26 juin 2026
Dématérialisée

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026151-DE
Reçu le 09/10/2026

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ Restaurant universitaire CAMONIL

Situation 2026

COMPTE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	VALEUR INITIALE OU RÉÉVALUÉE	CUMUL DOTATIONS au 31/12/2026	VNC au 31/12/2026	DATE_ENTREE	DURÉE AMORT.
21318	7110	7110	TRAVAUX DE PLOMBERIE RESTAURANT UNIVERSITR CAMONIL	1 559,87	1 351,87	208,00	29/10/2013	15
21318	7131	7131	TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS RESTAU U CAMONIL	3 230,87	2 800,07	430,80	13/11/2013	15
21318	7142	7142	ACQUISITION CYLINDRE ET CLES RESTAU U CAMONIL	368,86	319,67	49,19	15/11/2013	15
21318	7143	7143	BLOCS DE SECOURS RESTAU U CAMONIL	525,17	455,13	70,04	15/11/2013	15
21318	7144	7144	TRAVAUX DE PEINTURE RESTAU U CAMONIL	1 459,12	1 264,51	194,61	15/11/2013	15
21318	7159	7159	TRAV ELECTRICITE/ECLAIRAGE RESTAU U CAMONIL	522,29	452,66	69,63	28/11/2013	15
21318	7228	7228	RESTAU U CAMONIL TRAVAUX DE PLOMBERIE	575,87	460,68	115,19	30/12/2013	15
21318	7261	7261	RESTAU U CAMONIL COQUE PVC HABILLAGE PORTE BOIS	491,29	393,00	98,29	21/01/2014	15
21318	7275	7275	FOURNITURE ET POSE ADHESIFS POUR RESTO U CAMONIL	293,22	234,60	58,62	24/01/2014	15
21318	7298	7298	INTERVENTION SUR LA BANQUE SELF ENTREES FROIDES	795,02	636,00	159,02	31/01/2014	15
Total1 : Compte = 21318 - Autres bâtiments publics				**9 821,58**	**8 368,19**	**1 453,39**		
21351	7457	7457	TRAV ELECTRICITE RESTAURANT UNIVERSITAIRE CAMONIL	183,47	0,00	183,47	16/05/2014	0
21351	7637	7637	CHANGEMENT FLEXIBLES RESTAU U CAMONIL	260,64	0,00	260,64	23/06/2014	0
21351	7811	7811	TRAVAUX D'ELECTRICITE RESTAU U CAMONIL	1 172,14	0,00	1 172,14	14/10/2014	0
21351	7998	7998	SIGNALETIQUE RESTAURANTS UNIVERSITAIRES	288,00	0,00	288,00	23/01/2015	0
21351	8175	8175	TRAVAUX CONFORMITE ELECTRIQUE RU CAMONIL	997,45	0,00	997,45	23/04/2015	0
21351	8318	8318	TRAV DE PEINTURE RESTAURANT UNIVERSITAIRE CAMONIL	2 575,07	0,00	2 575,07	28/07/2015	0
21351	8366	8366	RENOVATION RESTO U CAMONIL FAUX PLAFONDS	9 603,36	0,00	9 603,36	24/08/2015	0
21351	8371	8371	REAMENAGEMENT RESTO U ET BUREAUX CAMONIL ECLAIRAGE	9 946,57	0,00	9 946,57	02/09/2015	0
21351	8372	8372	REAMENAGEMENT RESTO U ET BUREAUX CAMONIL PEINTURE	6 121,20	0,00	6 121,20	02/09/2015	0
21351	8373	8373	REAMENAGEMENT RESTO U BUREAUX CAMONIL CHAUFFAGE EL	7 597,66	0,00	7 597,66	02/09/2015	0
21351	8377	8377	FRAIS REAMENAGEMENT RESTO U CAMONIL	13 180,31	0,00	13 180,31	04/09/2015	0
21351	8402	8402	MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE HANDICAPES RESTO	768,41	0,00	768,41	25/09/2015	0
21351	8424	8424	TRAV GRILLE EXTRACTION RU CAMONIL	171,60	0,00	171,60	12/10/2015	0
21351	8463	8463	TRAV CONFORMITE ELECTRIQUE CUISINE CHAUFFAGE RESTO	1 042,51	0,00	1 042,51	06/11/2015	0
21351	8467	8467	REAMENAGEMENT RESTO CAMONIL LOT5 CLOISONS SECHES	3 472,80	0,00	3 472,80	09/11/2015	0
21351	8487	8487	RESTAURANT UNIVERSITAIRE TRAV PLOMBERIE DONT EVIER	1 375,09	0,00	1 375,09	20/11/2015	0
21351	8507	8507	VOLET ROULANT EXTERIEUR ELECTRIQUE A CMDE FILAIRE	529,80	0,00	529,80	04/12/2015	0
21351	8589	8589	FRAIS REHABILIT RESTAURANT UNIVERSITAIRE CAMONIL	897,54	0,00	897,54	30/12/2015	0
21351	8712	8712	REAMENAGEMENT SALLE RESTAURANT CREATION LOCAUX	1 083,93	0,00	1 083,93	24/03/2016	0
21351	8938	8938	TRAVAUX PLOMBERIE RESTO U CAMONIL	711,72	0,00	711,72	11/10/2016	0
21351	8975	8975	TRAV MENUISERIE ALU PORTE ISSUE SECOURS RESTO U	5 903,04	0,00	5 903,04	14/11/2016	0
21351	8994	8994	TRAVAUX ALIMENTATION ELECTRIQUE FOUR RU CAMONIL	1 039,39	0,00	1 039,39	22/11/2016	0
21351	9018	9018	RU CAMONIL TRAVAUX BANQUE SELF FROID	928,44	0,00	928,44	12/12/2016	0
21351	9076	9076	TRAVAUX MENUISERIE BOIS PORTE BATTANTE RU CAMONIL	675,36	0,00	675,36	23/01/2017	0
21351	9221	9221	TRAVAUX CONFORMITE ELECTRIQUE RESTO U CAMONIL	1 872,60	0,00	1 872,60	05/05/2017	0
21351	9279	9279	CREATION ZONE DE RANGEMENT DE STOCKAGE DE MATERIEL	564,12	0,00	564,12	20/06/2017	0
21351	9300	9300	CREATION 1 ZONE DE RANGEMENT STOCKAGE MATERIEL RU	1 429,01	0,00	1 429,01	11/07/2017	0
21351	9423	9423	TRAV PROTECTION CHAMBRE FROIDE RESTO U CAMONIL	2 080,91	0,00	2 080,91	20/11/2017	0
21351	9455	9455	REMPLACEMENT 2 GROUPES MEUBLE REFRIGERE DU SELF	1 836,96	0,00	1 836,96	01/12/2017	0
21351	10486	10486	RESTO U CAMONIL : GRILLE D'AERATION ET BOUCHE	157,69	0,00	157,69	10/12/2019	0
21351	10545	10545	RU CAMONIL TRAVAUX MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILIT	738,00	0,00	738,00	23/01/2020	0
21351	10680	10680	MISE EN CONFORMITE PMR TRAVX PLOMBERIE RU CAMONIL	1 441,28	0,00	1 441,28	27/05/2020	0
21351	10785	10785	4 DISTRIBUTEURS DE GEL HYDROALCOOLIQUE RESTO U	1 130,99	0,00	1 130,99	11/08/2020	0
21351	10789	10789	RESTO U CAMONIL MISE AUX NORMES SANITAIRES	444,70	0,00	444,70	05/08/2020	0
21351	10808	10808	MISE AUX NORMES SANITAIRES PAROIS PLEXI RESTO UNIV	2 292,60	0,00	2 292,60	07/09/2020	0
21351	10977	10977	RU CAMONIL MEUBLE CHAUFFANT COGERAM	504,12	0,00	504,12	24/12/2020	0
21351	11183	11183	RU CAMONIL TRAVAUX MENUISERIE EXTERIEURE ALU PORTE	3 233,54	0,00	3 233,54	15/04/2021	0
21351	11597	11597	RU CAMONIL REMPLACEMENT THERMOSTAT DE REGULATION	223,58	0,00	223,58	19/01/2022	0
21351	11598	11598	RU REMPLACEMENT 1 FERMETURE PORTE FOUR SOCAMEL	166,72	0,00	166,72	19/01/2022	0
21351	11641	11641	DIAGNOSTIC AMIANTE RESTAURANT UNIVERSITAIRE CAMONI	699,65	0,00	699,65	10/02/2022	0
21351	11941	11941	FRAIS DIAGNOSTIC RESTAURANT UNIVERSITAIRE	300,05	0,00	300,05	01/09/2022	0
21351	12492	12492	RESTO U CAMONIL TABLEAU ELECTRIQUE DYSJONCTEURS	1 125,35	0,00	1 125,35	05/10/2023	0
21351	13076	13076	TRAV MISE EN ACCESSIBILITE ERP : BALISES SONORES	500,12	0,00	500,12	31/07/2024	0
21351	13587	13587	PORTE COUPE FEU LOCAL PRODUITS ENTRETIEN RESTO U	245,09	0,00	245,09	07/04/2025	0
21351	13645	13645	RESTO U TRAVAUX D'HABILLAGE DE LA CHAMBRE FROIDE	1 001,40	0,00	1 001,40	12/05/2025	0
21351	13646	13646	RESTO U TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE VMC	170,70	0,00	170,70	12/05/2025	0
21351	14213	14213	RESTAURANT UNIVERSITAIRE REPARATION CHAUFFE EAU	954,00	0,00	954,00	05/02/2026	0
Total1 : Compte = 21351 - Instal géné agcts amgt constr				**93 638,68**	**0,00**	**93 638,68**		
217318	6868	6868	AMENAGEMENT SALLE RESTAURANT MIS A DISPO	255 401,40	153 240,85	102 160,55	01/07/2013	37
217318	6869	6869	QUOTE PART FRAIS DE NOTAIRE RU MIS A DISPO	559,61	328,07	231,54	01/07/2013	37
217318	6870	6870	VALEUR CONSTRUCTION DU RU CAMONIL MIS A DISPO	60 979,61	35 746,63	25 232,98	01/07/2013	37
Total1 : Compte = 217318 - Autres bat pub mis à dispo				**316 940,62**	**189 315,55**	**127 625,07**		
Total Général				**420 400,88**	**197 683,74**	**222 717,14**		

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026151-DE
Reçu le 09/10/2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

FIN DE LA GESTION DU SERVICE DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE ?

Objet de l'acte : RESTITUTION DU RESTAURANT CAMONIL A LA COMMUNE DE RODEZ PROPRIETAIRE

Date de décision: 26/06/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 26/06/2026

Numéro de l'acte : 260623100DL

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20260626-260623100DL-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1
Domaines de competences par themes
Enseignement

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : 260623-100-DL - FinGestionServiceRU-restitutRestauCamonilAcomuneRodez.pdf (99_DE-012-241200187-20260626-260623100DL-DE-1-1_1.pdf)

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260925-DEL2026151-DE
Reçu le 09/10/2026